

GUIDE DES AVANTAGES

Carte MasterCard^{MD*} BMO Remises

Carte MasterCard Remises supérieures

Récompenses



Particularités



Sécurité



Vous pouvez obtenir de l'argent « en prime » chaque jour, partout où vous utilisez votre nouvelle carte MasterCard^{MD*} BMO Remises ou votre nouvelle carte MasterCard BMO Remises supérieures. Votre carte comprend plusieurs caractéristiques de base pour votre commodité et votre protection. De plus, nous prenons les mesures nécessaires pour veiller à la protection de votre carte et des renseignements qui vous concernent.

Votre nouvelle carte vous permet d'obtenir des récompenses en prime chez Shell^{MD††}, National Location d'autos^{MD††} et Alamo Rent A Car^{MD**}. Vous trouverez dans le présent guide des renseignements à ce sujet ainsi que de l'information sur les autres caractéristiques de base et les éléments optionnels de votre nouvelle carte.

Site Web

bmo.com/mastercard/fr

Questions

[1-800-263-2263](tel:1-800-263-2263)

Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence

[1-800-361-3361](tel:1-800-361-3361)

[514-877-0330 \(à frais virés\)](tel:514-877-0330)

ATS (appareil télécopieur)

[1-866-859-2089](tel:1-866-859-2089)

TABLE DES MATIÈRES



RÉCOMPENSES

Récompenses et privilèges 2



CARACTÉRISTIQUES DE BASE

Protection 4

Commodité 5

Valeur ajoutée 7



ÉLÉMENTS OPTIONNELS

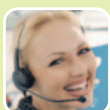
Option de taux d'intérêt réduit 8

Assurance solde MasterCard BMO 8

Assurances voyage 8



SÉCURITÉ 10



RÈGLEMENT
DES PLAINTES 12

À SAVOIR 15

COORDONNÉES troisième
de couverture

RÉCOMPENSES



Transformez vos achats en remises en espèces en utilisant votre carte MasterCard BMO Remises ou votre carte MasterCard BMO Remises supérieures dans près de 30 millions d'établissements dans le monde. Votre pouvoir d'achat augmente chaque fois que vous réglez un achat avec votre carte.

Récompenses et privilèges

	Carte MasterCard BMO Remises
Remises en espèces	<ul style="list-style-type: none">• Remise de 0,5 % sur tous vos achats avec la carte¹, c'est-à-dire 1 \$ par tranche de 200 \$ de vos achats durant l'année
Récompenses Shell	<ul style="list-style-type: none">• Remise de 1,5 % sur tous vos achats avec la carte dans les établissements Shell au Canada²
National Location d'autos Alamo Rent A Car	<ul style="list-style-type: none">• Remise de 1,5 % sur toutes les locations de voiture³ et jusqu'à 25 % de rabais sur le tarif de location⁴ dans des établissements partout dans le monde
Privilèges voyage	s. o.



Carte MasterCard BMO Remises



Carte MasterCard BMO Remises supérieures

85Carte MasterCard BMO Remises supérieures	
	<ul style="list-style-type: none">• Remise de 1 % sur tous vos achats avec la carte¹, c'est-à-dire 1 \$ par tranche de 100 \$ de vos achats durant l'année
	<ul style="list-style-type: none">• Remise de 3 % sur tous vos achats avec la carte dans les établissements Shell au Canada²
	<ul style="list-style-type: none">• Remise de 3 % sur toutes les locations de voiture³ et jusqu'à 25 % de rabais sur le tarif de location⁴ dans des établissements partout dans le monde
	<ul style="list-style-type: none">• Inscription sans frais aux Services d'assistance routière BMO (protection de base) : remorquage du véhicule, démarrage de secours, déverrouillage des portes et plus⁵



CARACTÉRISTIQUES DE BASE

Votre carte MasterCard BMO est remplie d'avantages : protection, commodité, acceptation partout dans le monde, assistance routière, et plus.

PROTECTION

Technologie des puces intégrée



Votre carte MasterCard BMO est protégée plus que jamais grâce à la technologie des puces. En effet, elle contient une puce intégrée dont le chiffrement complexe est extrêmement difficile à contrefaire. Avec une carte à puce, votre NIP est un élément de sécurité important requis pour faire des achats chez les commerçants qui utilisent la technologie des puces. Vous devez le composer comme vous le faites actuellement pour les transactions par carte de débit. Pour en savoir plus, consultez bmo.com/puce.

Technologie **PayPass**^{MD*} de MasterCard



Avec la fonction TapezPartez^{MD*}, il est pratique, rapide et simple de régler les petits achats : vous « tapez » votre carte et voilà, vous « partez ». Vous n'avez pas à glisser votre carte dans le lecteur dans les commerces qui affichent le symbole MasterCard *PayPass*.

Assurance prolongation de garantie et assurance achats⁶

Pour la majorité des achats que vous payez avec votre carte MasterCard BMO, nous doublons la garantie originale de fabricant pour une période additionnelle maximale d'un an et vous offrons une assurance en cas de vol ou d'endommagement pendant les 90 jours qui suivent la date d'achat.

Pour tout savoir sur l'assurance prolongation de garantie et l'assurance achats, reportez-vous au certificat d'assurance ci-joint.

COMMODITÉ

Acceptation partout dans le monde

Votre carte MasterCard BMO est acceptée dans près de 30 millions d'établissements dans le monde.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler jour et nuit, de presque partout dans le monde, le service téléphonique MasterCard, au 1-800-247-4623 au Canada ou aux États-Unis ou au 314-275-6690 ailleurs (à frais virés). Un représentant parlant votre langue pourra vous aider à :

- signaler la perte ou le vol de votre carte;
- obtenir une carte de remplacement ou une avance de fonds d'urgence⁷;
- localiser un guichet automatique qui accepte la carte MasterCard.

Modes de règlement du compte

Vous pouvez régler votre compte MasterCard BMO de diverses façons pratiques.

- **Services bancaires en ligne et par téléphone**
Composez le 1-800-363-9992 ou rendez-vous sur bmo.com.
- **Guichet automatique** – Vous pouvez faire un paiement dans votre compte MasterCard BMO à partir de n'importe quel guichet automatique de BMO Banque de Montréal.

Si vous avez un compte de chèques ou d'épargne de BMO Banque de Montréal, vous pouvez transférer des fonds dans votre compte MasterCard BMO des trois façons indiquées à la page précédente; votre paiement sera immédiatement affiché.

Les modes de paiement ci-dessous sont offerts à tous les clients. N'oubliez pas de prévoir **de 2 à 5 jours ouvrables** avant que nous recevions votre paiement; nous appliquons le paiement à votre compte le jour où nous le recevons et non le jour où vous faites le paiement.

- **Prélèvement automatique** – Établissez un prélèvement automatique mensuel dans votre compte de BMO Banque de Montréal ou dans le compte de n'importe quelle institution financière au Canada pour payer votre compte MasterCard BMO. Pour en savoir plus, appelez-nous au 1-800-263-2263.
- **Poste** – Inscrivez le numéro de votre compte au verso de votre chèque ou mandat-poste et envoyez-le à :
Centre de paiements
C. P. 6044
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3X2
- **En personne** – Réglez votre compte en personne dans n'importe quelle succursale de BMO Banque de Montréal ou dans n'importe quelle institution financière du Canada qui affiche le logo MasterCard.
- **Dans les autres institutions financières** – Utilisez les services bancaires par téléphone, les services bancaires en ligne ou les guichets automatiques d'autres institutions financières, si vous y avez droit.

VALEUR AJOUTÉE

Service d'assistance routière BMO

Si vous êtes titulaire de la carte MasterCard BMO Remises supérieures, vous pouvez profiter sans frais des Services d'assistance routière BMO (protection de base). Pour tout savoir sur cette protection, consultez le certificat d'assurance ci-joint ou composez le 1-866-731-4999.

Services routiers à la carte BMO

Si vous êtes titulaire de la carte MasterCard BMO Remises, vous pouvez tirer avantage des Services routiers à la carte BMO. Fournis par l'Association de l'Automobile Dominion, ils sont offerts en tout temps sur la plupart des routes au Canada et aux États-Unis. Les frais sont simplement portés à votre compte MasterCard BMO. Pour en savoir plus, consultez bmo.com/servicesroutiers ou composez le 1-866-731-4998.

TransfertÉclair

TransfertÉclair est un service gratuit, idéal pour gérer les paiements périodiques. Ce service vous aide à regrouper l'ensemble de vos paiements dans votre compte MasterCard BMO et à mettre à jour les données de facturation lorsque change le numéro ou la date d'expiration de votre carte. Pour en savoir plus, appelez-nous au 1-800-263-2263.

Voyager l'esprit tranquille

Avant de partir, appelez-nous au 1-800-263-2263 pour nous informer de votre voyage et de votre destination. Nous pourrions vous éviter certains problèmes relatifs aux transactions par carte.



Vous voulez en savoir plus ?

Appelez le Service à la clientèle, au 1-800-263-2263 ou au 1-866-859-2089 si vous utilisez un ATS.



ÉLÉMENTS OPTIONNELS⁸

Vous pouvez ajouter à votre carte MasterCard BMO de nombreux éléments optionnels conçus pour répondre à une variété de besoins, selon votre style de vie. Pour en savoir plus ou pour ajouter à votre carte n'importe lequel des éléments optionnels ci-dessous, composez le 1-800-263-2263.

OPTION DE TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT⁹

Vous pouvez réduire votre taux d'intérêt annuel à 12,9 % pour des frais de 35 \$ par an.

ASSURANCE SOLDE MASTERCARD BMO¹⁰

L'Assurance solde MasterCard BMO couvre le solde de votre carte de crédit. Donc, elle vous protège, votre famille et vous, en cas d'imprévu. La prime est de 0,94 \$ par tranche de 100 \$ du solde.

ASSURANCES VOYAGE¹¹

Vous pouvez choisir les assurances et caractéristiques voyage qui vous conviennent. Les assurances sont valides toute l'année, pour un nombre illimité de voyages.

■ Assurance voyage Suprême BMO

Moins de 65 ans : 99 \$ par année
(une économie de 50 \$)

De 65 à 69 ans : 299 \$ par année

De 70 à 74 ans : 399 \$ par année

Vous pouvez avoir l'esprit tranquille en combinant la Protection voyage BMO avec assurance annulation de voyage et l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours.

■ **Protection voyage BMO avec annulation de voyage**

60 \$ par année

Vous obtenez tous les avantages de la Protection voyage BMO décrits ci-dessous, plus une assurance annulation de voyage, une assurance en cas d'erreur dans l'acheminement des bagages et des effets personnels, et bien plus.

■ **Protection voyage BMO**

29 \$ par année

Comprend entre autres une assurance exonération des dommages par collision et une assurance retour imprévu au Canada.

■ **Assurance maladie en voyage BMO**

(pour les moins de 65 ans seulement)

Votre famille et vous-même bénéficiez toute l'année d'une gamme complète d'assurances pour soins médicaux à l'extérieur du Canada. Les frais admissibles sont remboursés jusqu'à concurrence d'un million de dollars.

- Assurance maladie de 31 jours :
89 \$ par année
- Assurance maladie de 17 jours :
49 \$ par année



SÉCURITÉ

La protection des renseignements qui vous concernent vous préoccupe. Elle est aussi importante pour nous. Nos éléments de sécurité protègent votre carte de crédit contre l'utilisation non autorisée. Ils sont gratuits et sont offerts automatiquement avec votre nouvelle carte.

NIP

Avec l'arrivée de la technologie des cartes à puce, votre numéro d'identification personnel (NIP) est un élément de sécurité important requis pour faire toutes vos transactions par carte de crédit, y compris les achats et les avances de fonds au guichet automatique. Votre NIP est confidentiel, et vous devez le conserver dans un endroit distinct de votre carte en tout temps. Vous pouvez changer votre NIP à n'importe quel guichet de BMO Banque de Montréal, n'importe quand.

SECURECODE^{MC}*

Le service MasterCard SecureCode vous procure un moyen simple et sécurisé de régler vos achats dans des milliers de magasins virtuels. Il vous protège aussi contre l'utilisation non autorisée de votre carte lorsque vous faites des achats en ligne chez les détaillants participants. Avec le service SecureCode de MasterCard, c'est vous qui avez le contrôle de vos achats par Internet. Vous êtes la seule personne à pouvoir autoriser les transactions en ligne à l'aide de votre mot de passe SecureCode.

ASSISTANCE LIÉE AU VOL D'IDENTITÉ

Le service MonIdentité^{MC} fournit de l'information sur la prévention du vol d'identité et aide les personnes qui en sont victimes. Si vous êtes victime d'usurpation d'identité, MonIdentité vous aidera à trouver le moyen le plus rapide et le plus efficace de corriger les renseignements financiers qui vous concernent et de rétablir votre bonne réputation. Consultez le site monidentite.com ou composez le 1-866-323-7187.

REPLACEMENT DE CARTE PERDUE OU VOLÉE OU FONDS D'URGENCE

Si votre carte est perdue ou volée pendant un voyage en Amérique du Nord, vous devez immédiatement appeler les Services de carte d'urgence, au 1-800-361-3361 (sans frais). Ailleurs, appelez-nous à frais virés au 514-877-0330. Vous pouvez obtenir une carte de remplacement ou jusqu'à 1 000 \$ en fonds d'urgence habituellement en deux jours ouvrables⁷.

PROTECTION RESPONSABILITÉ ZÉRO

Vous ne serez pas responsable de la plupart des achats non autorisés effectués avec votre carte en personne, par téléphone ou par Internet¹². Pour en savoir plus, reportez-vous à votre Contrat du titulaire de carte MasterCard BMO.



RÈGLEMENT DES PLAINTES

Nous espérons que vous n'aurez jamais de plainte à formuler quant à votre carte MasterCard BMO ou à ses éléments, mais, le cas échéant, nous vous suggérons de communiquer avec nous pour qu'ensemble nous trouvions une solution. Voici les quatre étapes à suivre pour la résolution de différends :

POUR NOUS JOINDRE

Service à la clientèle

1-800-263-2263

Nos bureaux sont ouverts de 8 h à 23 h
(heure locale) tous les jours.

Si vous utilisez un appareil téléscripteur (ATS),
composez le 1-866-859-2089.

Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence (service jour et nuit)

1-800-361-3361 (sans frais au Canada et aux É.-U.)

514-877-0330 (à frais virés ailleurs)

Poste

Service MasterCard BMO

P.O. Box 300

Station M

Toronto (Ontario) M6S 4X2

Télécopieur

1-866-517-7428

RÈGLEMENT DES PLAINTES

Le processus de résolution des plaintes comprend les quatre étapes suivantes :

Étape 1

Discutez du différend avec le personnel du Service à la clientèle. Si vous n'obtenez pas satisfaction, faites appel au superviseur.

Téléphone : 1-800-263-2263

ATS : 1-866-859-2089

Poste :

Directeur principal, Service à la clientèle

BMO Banque de Montréal - Service à la clientèle

C.P. 3400, COP Streetsville

Mississauga, (Ontario) L5M 0S9

Télécopieur : 1-877-227-6428 (français)

Télécopieur : 1-877-887-9991 (English)

Étape 2

Si, après avoir suivi l'étape 1, le différend n'est pas résolu, vous pouvez communiquer avec la personne suivante :

Vice-président, Service à la clientèle

BMO Banque de Montréal - Service à la clientèle

C.P. 3400, COP Streetsville

Mississauga, (Ontario) L5M 0S9

Téléphone : 1-800-372-5111

Télécopieur : 1-866-868-1827

Étape 3

Si, après avoir suivi les étapes 1 et 2, le différend n'est toujours pas résolu, signalez-le à l'ombudsman de BMO Groupe financier.

Ombudsman de BMO Groupe financier

BMO Groupe financier

55 Bloor Street West, 8th Floor

Toronto (Ontario) M4W 3N5

Téléphone : 1-800-371-2541

Télécopieur : 1-800-766-8029

Adresse de courriel : bmo.ombudsman@bmo.com

Étape 4

Si vous n'êtes pas satisfait de la conclusion à laquelle parvient l'ombudsman de BMO Groupe financier, vous pouvez communiquer, dans les 180 jours suivants, avec l'ombudsman des services bancaires et d'investissement.

Ombudsman des services bancaires et d'investissement

401 Bay Street, Suite 1505

P.O. Box 5 Toronto, ON M5H 2Y4

Téléphone : 1-888-451-4519

Télécopieur : 1-888-422-2865

Adresse de courriel : ombudsman@obsi.ca

www.obsi.ca

AGENCE DE LA CONSOMMATION EN MATIÈRE FINANCIÈRE DU CANADA

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est l'organisme qui encadre les institutions financières de régime fédéral pour s'assurer qu'elles appliquent les lois fédérales sur la protection des consommateurs. Par exemple, elle veille à ce que les institutions financières informent les consommateurs de leurs pratiques concernant le règlement des plaintes, ainsi que des frais et des taux d'intérêt qui se rapportent à leurs produits et services. Si vous avez une plainte au sujet d'une infraction présumée à l'une de ces lois, vous pouvez en faire part à l'ACFC, aux coordonnées suivantes :

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Édifice Entreprise, 6^e étage

427, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Téléphone : 1-866-461-ACFC (2232) français

1-866-461-FCAC (3222) English

Télécopieur : 1-866-814-2224

www.fcac-acfc.gc.ca

POLITIQUE EN MATIÈRE DE TARIFICATION

Les frais, les taux d'intérêt et les autres prix liés aux cartes de crédit peuvent être modifiés.

Facturation annuelle

Les frais fixes associés aux cartes de crédit MasterCard BMO, à l'option de taux d'intérêt réduit et aux éléments optionnels (l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours ou

la Protection voyage BMO, par exemple) sont toujours facturés à votre compte de carte sur votre premier ou deuxième relevé mensuel après l'ouverture de votre compte ou lorsque vous ajoutez l'option de taux d'intérêt réduit ou un élément optionnel à votre compte de carte. Ces frais sont ensuite facturés chaque année sur le premier relevé qui suit la date anniversaire de votre carte de crédit.

Ajout de l'option de taux d'intérêt réduit ou d'un élément optionnel

Si vous ajoutez à votre carte MasterCard BMO l'option de taux d'intérêt réduit ou un élément optionnel à frais fixes (l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours ou la Protection voyage BMO, par exemple), les frais annuels se rapportant à l'option ou à l'élément en question sont calculés au prorata, en fonction de la prochaine date anniversaire de votre carte de crédit. En d'autres termes, une partie seulement des frais annuels est portée au compte de carte la première fois. Le montant calculé au prorata figurera sur votre prochain relevé. À la date anniversaire, nous vous facturons le plein montant des frais annuels correspondant pour l'année à venir.

Récompense en prime

Il se peut qu'une prime vous soit offerte lors du premier achat que vous réglez avec votre carte de crédit. Si vous annulez votre carte de crédit dans les 30 jours et que vous obtenez le remboursement des frais annuels qui s'y rapportent, la prime sera annulée.

Retrait de l'option de taux d'intérêt réduit

Si vous retirez l'option de taux d'intérêt réduit dans les 30 jours qui suivent son ajout à votre compte de carte ou dans les 30 jours qui suivent la date du relevé sur lequel sont inscrits les frais pour le renouvellement de l'option, vous recevrez un remboursement complet. Après le délai de 30 jours, l'option de taux d'intérêt réduit est considérée comme payée à l'avance pour l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.

Retrait d'un élément optionnel

Si vous retirez un élément optionnel (l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours ou la Protection voyage BMO, par exemple) dans les 10 jours qui suivent son ajout à votre compte de carte, ou dans les 30 jours qui suivent la date du relevé sur lequel sont inscrits les frais pour le renouvellement de l'élément, vous recevrez un remboursement complet. Après le délai de 10 jours suivant l'ajout d'un élément optionnel (ou après le délai de 30 jours suivant le renouvellement), l'élément est considéré comme payé à l'avance pour l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.

Passage à un niveau supérieur d'un élément optionnel

Si vous passez à un niveau supérieur d'un élément optionnel et que les frais sont plus élevés (de l'Assurance maladie en voyage BMO 17 jours à l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours, par exemple), nous vous remboursons le solde des frais annuels de l'élément optionnel initial et portons à votre compte de carte les frais annuels du nouvel élément optionnel, calculés au prorata.

Passage à un niveau inférieur d'un élément optionnel

Si, dans les 30 jours qui suivent la facturation de l'élément initial, vous passez à un niveau inférieur d'un élément optionnel et que les frais sont moins élevés (de l'Assurance maladie en voyage BMO 31 jours à l'Assurance maladie en voyage BMO 17 jours, par exemple), vous recevrez un remboursement complet. Nous porterons ensuite à votre compte de carte les frais annuels du nouvel élément optionnel, calculés au prorata en fonction de la prochaine date anniversaire de votre compte de carte. Après le délai de 30 jours, l'élément optionnel est considéré comme étant payé à l'avance pour le reste de l'année, et vous ne pourrez donc pas recevoir un remboursement.

Vous voulez en savoir plus ?

Appelez le Service à la clientèle, au 1-800-263-2263.

Les renseignements contenus dans la présente brochure sont exacts en date du 1^{er} janvier 2011 et peuvent être modifiés.

- 1 Une remise en espèces est accordée pour les achats (moins les remboursements) portés à votre compte, sous réserve des modalités de votre Contrat du titulaire de carte MasterCard BMO.
- 2 L'offre est cumulative au cours de la période couverte par le relevé. Vous obtenez une remise en espèces en prime sur chaque achat que vous faites dans les établissements Shell au Canada (y compris Beaver, Turbo et Payless), jusqu'à un maximum de 2 500 \$ d'achats par mois chez Shell. Le nombre de points de remise accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de point de remise n'est attribuée.
- 3 L'offre s'applique à chaque opération. Les remises en espèces sont accordées pour les locations de véhicule effectuées dans les centres de location de National Location d'autos et d'Alamo Rent A Car partout dans le monde. Le nombre de points de remise accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de point de remise n'est attribuée.
- 4 Pour profiter du rabais, vous devez mentionner le code de contrat 3717122 (National Location d'autos) ou 7014883 (Alamo Rent A Car) au moment de la réservation. Le rabais s'applique au tarif de base, ce qui exclut les frais supplémentaires autorisés ou imposés par l'État et les frais liés à l'octroi des permis, à la taxe sur l'air conditionné ou aux options. Les modalités habituelles de location s'appliquent. Des périodes d'interdiction peuvent s'appliquer. Cette offre ne peut pas être combinée avec un autre rabais ni avec un tarif promotionnel. L'offre est faite sous réserve de la disponibilité des véhicules et n'est valide que dans les centres de location de National Location d'autos et d'Alamo Rent A Car participants. Elle peut changer sans préavis. Les réservations doivent être faites 24 heures à l'avance.
- 5 Les conditions et les éléments du régime sont décrits dans le certificat que vous recevrez. BMO Groupe financier doit fournir votre nom à l'Association de l'Automobile Dominion pour confirmer votre couverture en vertu du programme.
- 6 L'assurance achats et l'assurance prolongation de garantie sont offertes par la Compagnie d'assurance Allianz Risques mondiaux É.-U.
- 7 Sous réserve de la disponibilité du crédit et d'une vérification de l'identité. Des frais s'appliquent aux avances de fonds.
- 8 Si vous retirez de votre carte l'option de taux d'intérêt ou un élément optionnel avant la date anniversaire de l'ouverture de votre compte, il se peut que vous ne receviez pas un remboursement intégral.
- 9 L'option de taux d'intérêt réduit peut être offerte sous réserve d'autres critères d'octroi de crédit. Tous les demandeurs n'y sont pas admissibles.
- 10 Le certificat d'assurance que vous recevrez sous pli séparé après votre inscription renferme des renseignements importants sur l'Assurance solde MasterCard BMO, notamment les exclusions et restrictions applicables. L'Assurance solde MasterCard BMO est offerte par BMO Compagnie d'assurance-vie.
- 11 Les indemnités d'assurance sont fournies par la Compagnie d'assurance Allianz Risques mondiaux É.-U. et par Chubb du Canada Compagnie d'assurance.
- 12 Si votre carte est utilisée sans votre autorisation, vous n'êtes pas tenu responsable si vous n'avez pas contribué intentionnellement à l'utilisation non autorisée; vous avez pris les précautions raisonnablement nécessaires pour prévenir le vol, la perte ou l'utilisation abusive de votre carte; vous avez gardé votre NIP secret et dans un endroit séparé de votre carte; vous nous avez informés par téléphone dans les 24 heures suivant le moment où vous vous êtes rendu compte que votre carte avait été volée, perdue ou utilisée abusivement ou vous avez su ou soupçonné que quelqu'un d'autre connaissait votre NIP; votre carte n'a pas été utilisée sans autorisation plus d'une fois dans les 12 mois précédents; votre compte est en règle. Si vous ne respectez pas tous ces critères, vous serez responsable de tous les frais liés à l'utilisation non autorisée de votre carte ou de votre compte.

MD Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

MC®/MD® Marque de commerce/marque déposée de MasterCard International Incorporated.

MD†† National, la « bannière » et Emerald Club sont des marques de commerce de Vanguard Trademark Holdings USA, LLC.

MD®** Alamo est une marque déposée de Vanguard Trademark Holdings USA, LLC.

MC§ MonIdentité est une marque de commerce de Davis + Henderson, Limited Partnership.

MD‡‡ Marque déposée de Shell Canada Limitée, utilisée en vertu d'une licence par Produits Shell Canada. La Banque de Montréal est autorisée à l'utiliser.

COORDONNÉES DU SERVICE MASTERCARD BMO

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ <i>Questions</i>
1-800-263-2263■ <i>Carte perdue ou volée ou services de carte d'urgence</i>
1-800-361-3361
514-877-0330 (à frais virés)■ <i>ATS (appareil téléscripteur)</i>
1-866-859-2089 | <ul style="list-style-type: none"><i>Adresse postale</i>
Service à la clientèle –
Carte Mastercard BMO
C. P. 11064
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 5A2■ <i>Pour consulter votre compte en ligne</i>
bmo.com/mastercard/fr |
|--|---|

**Avantages exclusifs chez
National Location d'autos^{MD††}
et Alamo Rent A Car^{MD**}**



Remises en espèces et jusqu'à 25 % de rabais sur le tarif de location

- Titulaires de la carte MasterCard BMO Remises supérieures
Remise de 3 % sur toutes les locations de voiture
- Titulaires de la carte MasterCard BMO Remises
Remise de 1,5 % sur toutes les locations de voiture

Veillez mentionner le code de contrat lors de la réservation :

National Location d'autos – 3717122 Alamo Rent A Car – 7014883

1-877-222-9058

nationalcar.ca/alamo.ca

1-800-462-5266

MODALITÉS : Pour profiter du rabais, vous devez mentionner le code de contrat 3717122 (National Location d'autos) ou 7014883 (Alamo Rent A Car) au moment de la réservation. Le rabais s'applique au tarif de base, ce qui exclut les frais supplémentaires autorisés ou imposés par l'État et les frais liés à l'octroi des permis, à la taxe sur l'air conditionné ou aux options. Les modalités habituelles de location s'appliquent. Des périodes d'interdiction peuvent s'appliquer. Cette offre ne peut pas être combinée avec un autre rabais ni avec un tarif promotionnel. L'offre est faite sous réserve de la disponibilité des véhicules et n'est valide que dans les centres de location de National Location d'autos et d'Alamo Rent A Car participants. Elle peut changer sans préavis. Les réservations doivent être faites 24 heures à l'avance.



*Détachez les cartes ci-dessus et gardez-les
à portée de main pour nous joindre.*

33469319/10034337 (01/11)